

# Les Affluentes

UN PROGRAMME DE RÉSIDENCES DE TALM

APPEL À RÉSIDENCE

proposé par TALM et La Teinturerie  
à destination des jeunes diplômé·es de TALM  
1 designer + 1 plasticien·ne

# Résidence *Les Affluentes* 2023/2024

TALM et La Teinturerie

Date limite de candidature : vendredi 25 août 2023

## Contact

---

Service projet  
affluentes.intersite@talm.fr

Accompagner les jeunes diplômé-es dans leur parcours d'insertion professionnelle est un enjeu majeur pour les écoles supérieures d'art et de design. Ainsi, le dispositif interrégional de résidences *Les Affluentes* imaginé par TALM entend répondre à cette mission essentielle. *Les Affluentes* sont élaborées et portées en partenariat avec des structures publiques et privées des trois territoires de TALM (Tours, Angers, Le Mans). *Les Affluentes* renvoient à la dynamique des rivières du territoire de TALM (La Maine, la Mayenne, la Jouanne, la Vienne, le Loir, l'Indre, etc.) qui se nourrissent et s'enrichissent d'apports mutuels et constants, au cœur du bassin fluvial de la Loire. Les résidences se déploient donc selon une géographie particulière et empruntent au modèle environnemental sa logique écosystémique pour fédérer un ensemble significatif d'acteurs interrégionaux.

TALM-Tours et son partenaire La Teinturerie proposent une résidence implantée dans la ville de Richelieu, en Indre-et-Loire. Cet ancrage territorial ne saurait exister sans l'engagement de la Ville de Richelieu, de la communauté de communes Touraine Val de Vienne (CCTVV) et de la Drac Centre-Val de Loire à leurs côtés.

## 1. À qui s'adresse l'appel à résidence *Les Affluentes* TALM et La Teinturerie ?

L'appel *Les Affluentes* TALM et La Teinturerie s'adresse aux titulaires du Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) des années 2021, 2022 ou 2023 issu-es de TALM (Tours, Angers, Le Mans).

## 2. Quels sont les enjeux d'une résidence implantée en

## milieu rural ?

Les territoires ruraux mobilisent aujourd'hui de nouvelles logiques économiques et sociales. Les enjeux climatiques, les bouleversements sociaux, les crises économiques et sanitaires appellent les hommes à refonder le lien qui s'était épuisé entre la dimension environnementale et les conditions de subsistances d'un individu et d'une société. Bousculé par l'urgence d'agir, conscient que les campagnes et ceux qui y habitent sont porteurs d'une nouvelle alternative, le monde de la création entend être partie prenante des mutations en proposant une nouvelle éthique et esthétique de la production inscrite dans une économie circulaire qui optimise l'usage des ressources.

Comment aborder à la fois les problématiques et les nouvelles aspirations des acteurs publics ou privés et celles des habitants des territoires ruraux ? Et plus particulièrement celles des acteurs et habitants de Richelieu et de la communauté de communes Touraine Val de Vienne ? Pour répondre à quels besoins individuels et collectifs ? Comment le design peut-il apporter sa méthodologie de travail dans la construction de projets en territoires ruraux ? De quelle façon les spécificités des territoires agissent-elles sur la pratique des artistes plasticiens ? En quoi les œuvres permettent-elles aux habitants de renouveler le regard qu'ils portent sur leur milieu de vie ? Autant de questions dont s'empareront les résident·es qui s'appuieront sur les savoirs, les savoir-faire, les ressources humaines, techniques et matérielles locales pour y répondre.

### 3. Des activités à forte dimension expérimentale et prospective

Le·la designer expérimenté·e sera présent·e en résidence, à Richelieu, durant la même période que les deux jeunes diplômé·es.

#### Les trois activités du·de la designer expérimenté·e

- Il·elle investira un sujet en le spécialisant sur une problématique parmi celles qui lui seront proposées (voir Annexe 2. Deux exemples de sujets et de problématiques associées). Il·elle sera amené·e à parcourir le territoire et à rencontrer les acteurs qui le pratiquent et le façonnent. À l'issue de la résidence, le travail du·de la designer débouchera sur la clarification de la problématique choisie à travers l'élaboration d'un scénario d'usage et de pistes de réalisations qui pourront prendre la forme d'un aménagement, d'un objet connecté ou non, d'un service, d'une signalétique, d'une mise en réseau, d'une mutualisation d'activités, d'un outil de visualisation graphique, etc.
- Il·elle s'attachera également à concevoir les contours d'une formation en enseignement supérieur de la création adaptée au milieu rural. Cette formation devra être novatrice, sortir des cadres habituels, renouveler les modalités d'apprentissage, accompagner les mutations de l'espace rural pour apporter des réponses adaptées.
- Il·elle endossera le rôle de tuteur·trice des deux jeunes diplômé·es du dispositif Les Affluentes.

#### Les activités des deux jeunes diplômé·es

- Le·la designer contribuera aux activités de conception et de recherche liées aux problématiques identifiées par le·la designer expérimenté·e et participera à la réflexion portant sur la formation innovante.
- Le·la plasticien·ne sera libéré·e de tout cahier des charges, il·elle questionnera le territoire à partir de formes qui relèvent de la sculpture, de la peinture, de la vidéo, du numérique, de la performance, etc. La portée tantôt documentaire, tantôt symbolique ou critique, voire politique des œuvres d'un·e plasticien·ne introduit une vision complémentaire à celle des designers qui s'intéressent spécifiquement aux fonctions et aux usages. Le·la plasticien·ne participera également à la réflexion portant sur la formation innovante.

↳ Voir Annexe 1. Le tableau d'activités des résident·es

## 4. De quelle façon les jeunes diplômé·es résident·es sont-ils·elles accompagné·es ?

L'accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes diplômé·es est favorisée par :

- la collaboration de plusieurs partenaires au projet et la mutualisation de moyens ;
- la mise à disposition d'un atelier collectif ;
- l'accès à des outils de production ;
- l'accès à des informations administratives, sociales, fiscales et juridiques ;
- une visibilité (communication) ;
- l'expérience d'une première résidence, rampe de lancement vers d'autres résidences, d'autres expériences professionnelles.

Les lauréat·es bénéficient :

- d'un atelier collectif, d'outils et d'espaces de vie au sein de La Teinturerie ;
- d'un logement collectif mis à disposition par la Ville de Richelieu ;
- d'un véhicule « partagé » (pour un usage en Indre-et-Loire) mis à disposition par la Communauté de communes Touraine Val de Vienne ;
- d'informations administratives, sociales, fiscales et juridiques ;
- d'une bourse de résidence de 2 000 euros chacun·e ;
- d'une bourse de production de 500 euros chacun·e ;
- d'un montant forfaitaire de 200 euros TTC chacun·e pour les frais de transport ;
- du tutorat d'un·e designer également accueilli·e en résidence ;
- d'échanges à portée scientifique et artistique avec le centre d'art contemporain d'intérêt national, Les Tanneries (Amilly, Loiret).

Les repas ne sont pas pris en charge.

## 5. Le calendrier *Les Affluentes TALM* et La Teinturerie

- Diffusion de l'appel : du 17 juillet au 25 août 2023.
- Date limite d'envoi du dossier de candidature : 25 août 2023, minuit.
- Jury : 31 août.
- Réponse aux candidat·es : 4 septembre.
- Période de résidence : du 23 octobre au 23 décembre 2023.

## 6. Le jury

Le jury sera composé de représentant-es des associations, institutions et collectivités suivantes : TALM, l'association La Teinturerie, la Ville de Richelieu, la CCTVV, le Syndicat Mixte du Pays du Chinonais, le centre d'art contemporain Les Tanneries, un.e designer, la Drac Centre Val de Loire.

Le jury s'appuiera sur les critères suivants :

### Designer

- Démarche de design cohérente.
- Capacité à résoudre des problématiques et à apporter des réponses originales.
- Méthodologie par l'enquête de terrain et la prise en compte des usagers.
- Usage responsable des matériaux et des ressources.
- Qualité esthétique et formelle des réalisations.
- Inscription de la démarche dans la contemporanéité.
- Motivation du-de la candidat-e.

### Artiste plasticien-ne

- Démarche artistique cohérente et singulière.
- Qualité esthétique et formelle des réalisations.
- Usage responsable des matériaux et des ressources.
- Inscription du projet de création dans la contemporanéité.
- Motivation du-de la candidat-e.

## 7. Les modalités de candidature

Profil des candidat·es : capacité à prendre des initiatives et à provoquer des rencontres (habitants, associations, collectivités, entreprises, etc.).

Chaque candidat·e soumet :

- un dossier artistique (texte.s et iconographie) comprenant des réalisations représentatives de sa démarche et de ses recherches ;
- un C.V. ;
- une lettre expliquant ses motivations pour une participation aux *Affluentes* dans le contexte spécifique d'un territoire rural et en prenant en compte les activités décrites.

Conditions d'éligibilité :

- être titulaire du Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP 2021, 2022, 2023) ;
- être diplômé·e de TALM ;
- s'engager à assurer une présence significative à Richelieu ;
- ne pas avoir été lauréat·e des dispositifs *Les Affluentes* ou JUMP de TALM ;
- ne pas être simultanément accueilli·e au sein d'une autre résidence.

Les dossiers sont à adresser par mail à :

[affluentes.intersite@talm.fr](mailto:affluentes.intersite@talm.fr)

Date limite d'envoi :

mercredi 25 août 2023, minuit



## Annexe 1 : Le tableau d'activités des résident·es

	Activités	Méthode de travail	Planning
<p><b>Permanence</b></p> <p>Designer expérimenté·e</p>	<p>1. Le·la designer puise une problématique dans une série de sujets relatifs au territoire.</p> <p>2. Il·elle observe le contexte pour concevoir un projet de formation innovante : enseignement supérieur de la création en milieu rural. Il·elle doit s'émanciper des formes connues.</p> <p>3. Il·elle est tuteur·trice des deux jeunes diplômé·es du dispositif <i>Les Affluentes</i>.</p>	<p>1/  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête de terrain</li> <li>• Analyse des données</li> <li>• Proposition formelle : réponse à la problématique choisie</li> </ul> </p> <p>2/  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Observation</li> <li>• Proposition formelle : contours d'une formation en milieu rural</li> </ul> </p>	<p>Deux séquences sur site</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Du 23 octobre au 23 décembre 2023</li> <li>- Du 11 mars au 14 juin 2024</li> </ul>
<p><b>Les Affluentes</b></p> <p>Jeune diplômé·e TALM /Design</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribue aux activités de conception et de recherche liées aux problématiques choisies par le·la designer expérimenté·e</li> <li>- Participe à la réflexion portant sur la création de la formation innovante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enquête de terrain</li> <li>- Analyse des données</li> <li>- Proposition formelle : réponse à la problématique choisie</li> </ul>	<p>Une séquence sur site</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du 23 octobre au 23 décembre 2023</li> </ul> <p>Seconde séquence en 2024 : un autre appel à résidence à destination de jeunes diplômé·es sera publié.</p>
<p><b>Les Affluentes</b></p> <p>Jeune diplômé·e TALM /Art</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présente une problématique qui lui est spécifique</li> <li>- Participe à la réflexion portant sur la création de la formation innovante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation par étape de l'évolution du travail</li> </ul>	<p>Une séquence sur site</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du 23 octobre au 23 décembre 2023</li> </ul> <p>Seconde séquence en 2024 : un autre appel à résidence à destination de jeunes diplômé·es sera publié.</p>

## Annexe 2. Deux exemples de sujets et de problématiques associées

La valorisation des ressources locales, problématiques

- Comment promouvoir l'utilisation des ressources naturelles et matériaux locaux ?
- Comment encourager le réemploi et la réparation d'objets favorisant l'économie circulaire ?
- Comment mettre en valeur les ressources spécifiques du territoire pour en faire bénéficier les habitant-es ?
- Comment diversifier les points de vente des producteur-trices locaux-les (en dehors des marchés hebdomadaires) ?

Les besoins des jeunes en milieu rural (la vie extra-scolaire), problématiques

- Comment répondre aux besoins des jeunes en matière d'activités extra-scolaires et de loisirs dans les zones rurales, en tenant compte des contraintes géographiques et de ressources limitées ?
- Comment promouvoir la participation des jeunes à la vie sociale, culturelle et sportive du territoire rural et favoriser leur épanouissement personnel ?